

AGRO-RESEAU 64 présente son TROPHEE

TROPHEE AGRO-RESEAU 64 :

Un couvert d'hiver presque parfait - 4° édition

Vous avez semé des couverts végétaux ? Avec son succès grandissant on relance le concours « Un couvert d'hiver presque parfait » et pourquoi ne le remporteriez-vous pas cette année ?

Qui peut participer ?

Tous les agriculteurs ayant une parcelle dans les Pyrénées-Atlantiques peuvent s'inscrire au trophée.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, il suffit de nous renvoyer le dossier d'inscription complété **avant le 31 janvier 2021**

Le dossier d'inscription et les règles du trophée sont disponibles sur le site internet
<https://pa.chambre-agriculture.fr/agro-ecologie/nos-collectifs-pour-lagroecologie/agroreseau/>

Quel trophée ?

Une pré-sélection de 10 parcelles sera réalisée avec les inscriptions. Ces 10 parcelles pourront concourir lors des finales.

Un jury multi-partenarial se réunira pour départager les 10 parcelles.

Ce trophée récompensera **3 lauréats** pour leur mise en place de couverts végétaux agronomiques.

Plusieurs lots agronomiques à gagner !

DEROULEMENT

INSCRIPTIONS
avant le 31 janvier 2021

PRE-SELECTION
janvier 2021

FINALE
mai 2021

REMISE des PRIX
été 2021



Nos partenaires



Roxane PIU
r.piu@pa.chambagri.fr
06.36.48.68.97



Article 1 : Objet

Le trophée encourage et met en valeur le savoir-faire des agriculteurs dans la pratique des couverts végétaux agronomiques.

Le trophée vise à :

- sensibiliser les agriculteurs à l'intérêt des couverts végétaux ;
- encourager la mise en œuvre de couverture des sols en hiver ;
- encourager et valoriser les bonnes pratiques en terme de couverts végétaux et quels mélanges d'espèces ;
- démocratiser la nouvelle version méthode MERCI ;
- promouvoir l'Agro-Réseau 64.

Ce trophée est organisé par Agro-Réseau 64 et la Chambre d'Agriculture 64.

Article 2 : Participants

Le trophée est ouvert à tous agriculteurs ayant au moins une parcelle de couvert végétal en Pyrénées-Atlantiques. Un agriculteur propose une parcelle de couverts végétaux.

Article 3 : Gratuité du trophée

La participation au concours est gratuite.

Article 4 : Inscriptions

Les agriculteurs engagent une ou plusieurs parcelles de couverts végétaux.

Elle se fait en remplissant le dossier d'inscription et en le renvoyant à Roxane PIU par email à r.piu@pa.chambagri.fr avant le 15 janvier 2021. Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

Article 5 : Engagements du participant

Il s'engage à :

- fournir tous les éléments techniques de la ou les parcelle(s) engagée(s) ;
- réaliser les photos nécessaires au jugement de la parcelle ;
- réaliser un relevé de biomasse tel qu'il est préconisé dans la méthode MERCI avec un agriculteur référent du secteur s'il est sélectionné ;
- renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation des prix, des résultats et des décisions du jury ;
- accepter, s'il est lauréat, que son nom et celui de son exploitation fassent l'objet d'une communication en vue d'une valorisation ;
- autoriser les organisateurs à diffuser les photos des couverts végétaux.

Article 6 : Pré-sélection

Suite aux inscriptions, une pré-sélection de 10 parcelles sera réalisée sur les critères suivants: date et technique d'implantation, composition du mélange et photos.

Cette pré-sélection sera réalisée durant l'hiver par la CA64 et Agro-Réseau 64.

Article 7 : Phase finale

Suite à la pré-sélection, les agriculteurs candidats seront amenés à finaliser leur candidature en :

- réalisant des relevés de biomasses tels que le nécessite la méthode MERCI juste avant destruction en présence d'un agriculteur référent du secteur.
- réalisant 3 photos avant destruction : une avec un mètre devant le couvert, une du dessus du couvert et une avec tous les espèces déracinées et mises les une à côtés des autres ;
- complétant l'itinéraire de destruction.

Les 10 agriculteurs pré-sélectionnés s'engagent à remplir la suite du dossier de candidature avant le 15 mai 2021.

Les 10 parcelles seront départagées sur le type de couverts et son développement, sur le mode de destruction et la biomasse avant destruction.

Le jury de la phase finale sera composé de 4 agriculteurs d'Agro-Réseau, de la CA64 et de partenaires techniques.

Article 8 : Prix

5 lauréats seront sélectionnés par le jury et se verront remettre les prix suivants :

1^{er} prix : 500 € de lots agronomiques

2^{ème} prix : 350 € de lots agronomiques

3^{ème} prix : 250 € de lots agronomiques

Article 9 : Remise des prix

La remise des prix se fera lors d'une journée centrée sur la vie des sols dans le courant de l'été 2021.

Article 10 : Réclamation

Agro-Réseau 64 et la Chambre d'Agriculture 64 se sauraient encourir une quelconque responsabilité s'ils étaient contraints, pour quelque raison que ce soit, d'annuler le présent trophée, de l'écourter, le proroger, de le reporter ou d'en modifier les conditions. Les candidatures s'interdisent toute réclamation dans ce cas.

TROPHEE AGRO-RESEAU

Un couvert d'hiver presque parfait

DOSSIER D'INSCRIPTION

à renvoyer avant le 31 janvier 2021

Nom.....Prénom.....
 Adresse.....Tel.....
Email.....
 Commune de la parcelle :

Date d'implantation :

Technique d'implantation :

Semis direct à la volée à la volée + travail superficiel autre :

Espèces semées et densité de semis

Espèces	Densité de semis (kg/ha)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Espèces	Densité de semis (kg/ha)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Joindre 2 photos:

* Photo 1 : Vue l'ensemble de la parcelle avec des éléments fixes du paysage

* Photo 2 : Vue du dessus du couvert



Photo 1



Photo 2

Date de prise des photos :

N'oubliez pas les photos où vous serez pénalisé sur votre candidature

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et m'engage à le respecter

Signature :

à retourner à l'attention de :
Roxane PIU
 r.piu@pa.chambagri.fr
 06.36.48.68.97

